

COMMUNE DE LA CHAUX (1308)

Election à la Municipalité du 29 mars 2026 (2^{ème} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste 1, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Salldat HAXHIMERI, né le 18.02.1989, originaire de Lausanne, domicilié à Rue de la Millière 2 à 1308 La Chaux, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la législature 2026-2031.

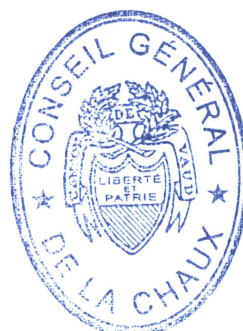
Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

Alain Martin


La secrétaire:

Anne Moll

La Chaux, le 10 mars 2026